

DON EN LIGNE

www.a-e-t.org



## Coupon-RÉPONSE

à retourner à l'association :  
« Aide à l'Enfance Tibétaine »  
4, passage Lisa - 75011 PARIS  
Tél.: 00 33 (0)1 55 28 30 90

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal - Ville : .....

email : ..... Tél.: .....

J'ai connu l'AET par : .....

Oui, je désire parrainer avec Aide à l'Enfance Tibétaine / AET (cocher la formule choisie) :

- Un enfant tibétain réfugié ..... 27 €/mois
- Un adolescent tibétain réfugié ..... 27 €/mois
- Un étudiant tibétain réfugié ..... 45 €/mois
- Une personne âgée tibétaine réfugiée ..... 20 €/mois
- Une collectivité tibétaine (école, crèche) ..... 16 €/mois  
ou une mensualité plus élevée (à entourer) 32 €/mois - 48 €/mois
- Frais d'ouverture du dossier parrainage ..... 16 €

à compter du : .....

Oui, je désire faire un don et /ou devenir adhérent(e) de l'AET :

- Don pour un projet ..... €
- Cotation « Membre bienfaiteur » ..... 150 €/an
- Don libre à l'AET ..... €

Conformément à la loi de finances en vigueur, 66 % de la somme versée est déductible des impôts et fait l'objet d'un reçu fiscal en fin d'année.



Mon paiement comprend :

..... mois de parrainage x ..... € (mensualité choisie) ..... €  
 Frais d'ouverture du dossier de parrainage ..... €  
 Don ou cotation ..... €  
 Montant total de votre chèque ..... €

Signature

En votre qualité de parrain ou marraine, de membre bienfaiteur ou de donateur, vous recevrez le journal de l'AET : «Tashi Delek».

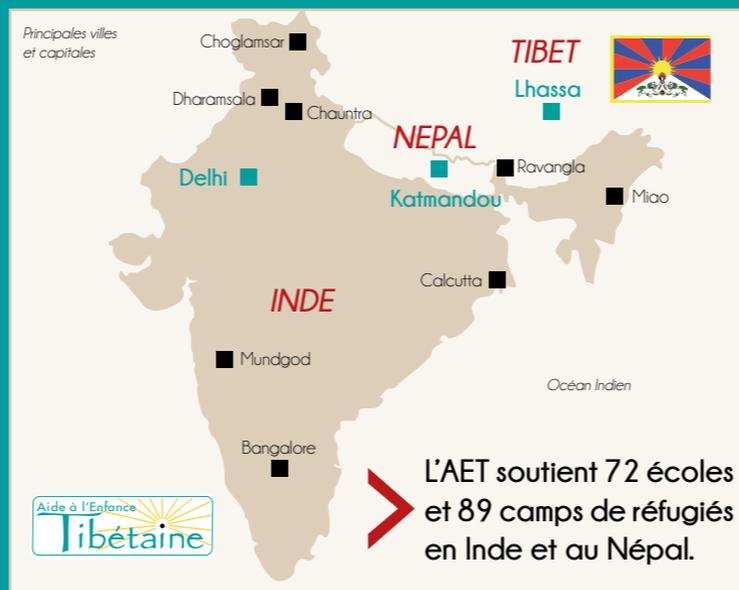
Fait à : ..... Le: .....

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée le 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant, figurant sur notre fichier. Il suffit pour cela de nous écrire.

## TIBÉTAIENS en exil

LE TIBET, dont la capitale est Lhassa, est bordé au sud par la chaîne himalayenne. Il se situe à une altitude moyenne de 4 000 mètres.

Grand comme cinq fois la France pour seulement 6 millions de Tibétains, ce vaste territoire compte plus de 1 000 lacs et 10 des plus grands fleuves d'Asie y prennent leur source. Ses réserves de borax, de silicium et d'uranium figurent parmi les plus importantes du monde.



Sous le joug de la Chine depuis 1949, la culture tibétaine disparaît peu à peu. Elle survit, dans des conditions difficiles, en exil, où elle a élu démocratiquement, en 2011, un gouvernement laïque.



Soutenir l'AET (par un don ou un parrainage)  
C'EST SOUTENIR LA CAUSE TIBÉTAINE

Paiement en ligne sur :  
[www.a-e-t.org](http://www.a-e-t.org)

### SUIVEZ-NOUS :

Facebook/AideEnfanceTibetaine 01 55 28 30 90

aide-enfance-tibetaine@orange.fr 4 passage Lisa 75011 PARIS

# Aidez un peuple à sauver sa culture

# Parrainez un enfant tibétain en exil



www.a-e-t.org

Aide à l'Enfance Tibétaine

Association loi de 1901, membre de La Voix De l'Enfant  
Placée sous la Haute Bienveillance de Sa Sainteté le Dalaï-Lama



création wwwiken-communication.com

© Photo Gilbert Leroy

## La CULTURE tibétaine est MENACÉE

Sous le joug de la Chine depuis plus de 50 ans, la culture tibétaine disparaît peu à peu.

Emprisonnement et torture, transfert de population, destruction de l'environnement, acculturation organisée, n'ont pas modifié la volonté de ce peuple d'user de la non-violence pour maintenir sa dignité, défendre ses droits légitimes, développer sa conscience et promouvoir les valeurs de respect de la personne et de protection de la planète.

Privés des grands espaces du Tibet, plus de 120 000 Tibétains sont regroupés aujourd'hui dans des camps de réfugiés en Inde, au Népal et au Bhoutan, où ils survivent dans des conditions difficiles.



140 Tibétains immolés entre 2009 et 2014

AIDER UN PEUPLE À SAUVER SA CULTURE

De la rencontre au Ladakh, en 1981, d'une Française, Annie Sudrat, et de réfugiés tibétains est née une association : Aide à l'Enfance Tibétaine (AET).

L'association travaille avec les responsables de la communauté tibétaine en exil à Dharamsala (Inde), et notamment Jetsun Pema, sœur du Dalaï-Lama.

### CONTRAT DE PARTENARIAT

En Inde :

- le Central Tibetan Relief Committee
- le Tibetan Children's Village (TCV)

Au Népal :

- la Snow Lion Foundation

Ces 3 associations assurent le suivi des projets financés par l'AET

Le conseil d'administration, appuyé par 25 délégués régionaux s'engage à transférer en Inde et au Népal 85% des ressources collectées pour aider les Tibétains réfugiés.

Les comptes sont annuellement contrôlés par un Commissaire aux comptes et les responsables de l'Association se déplacent régulièrement, à leurs frais, pour vérifier la situation au plan local.



## PARRAINER un enfant TIBÉTAIN

La communauté tibétaine en exil en Inde et au Népal compte 80 écoles fréquentées par 25 000 élèves, l'AET parraine environ 3 000 enfants scolarisés. L'AET participe très activement à cette volonté d'éducation. Elle permet aussi à de jeunes Tibétains de poursuivre leurs études par le biais de parrainages étudiants.

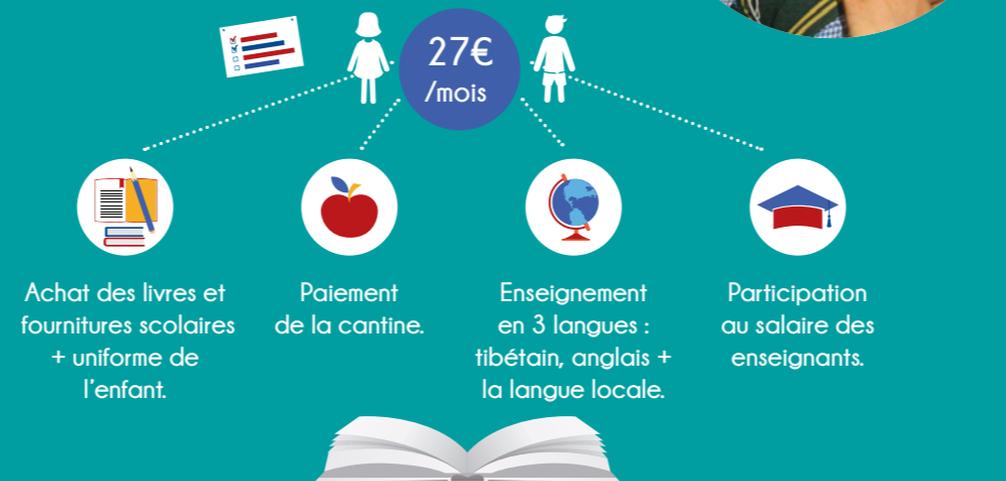


### DEVENIR PARRAIN OU MARRAINE :

- Aider un enfant tibétain en exil à devenir un adulte responsable, éduqué dans sa culture.
- Permettre à une personne âgée de vivre dignement et transmettre les valeurs de sa culture.
- Manifester sa foi dans les droits de l'Homme, dans les valeurs qui constituent le patrimoine de l'Humanité.

### PARRAINER UN ENFANT :

- Lui permettre un accès à l'éducation
- Recevoir son dossier personnel
- Suivre son évolution
- Établir une relation privilégiée
- Échanger courriers, photos, bulletins scolaires
- Avoir la possibilité de le rencontrer lors d'un voyage



## Les ACTIONS de l'AET



1

### Parrainage d'enfants Ils représentent l'AVENIR du Tibet.

Les enfants parrainés sont scolarisés à partir de la maternelle jusqu'au Lycée, et Études supérieures.



2

### Parrainage de personnes âgées Elles sont la MÉMOIRE du Tibet.

Elles sont la MÉMOIRE du Tibet.



3

### Financement de projets de développement Projets collectifs ou individuels dans la communauté tibétaine.

Projets collectifs ou individuels dans la communauté tibétaine. Ils sont sélectionnés par le Conseil d'Administration en relation avec les autorités tibétaines en exil.

### EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS PAR L'AET :

Participation à la construction de l'université tibétaine de Bangalore / Financement de bibliothèques d'internet / Aménagement en eau potable dans de nombreux camps / Construction de salles communautaires, de maisons pour familles démunies, de classes dans des établissements d'internat / Achat de matériel de transport pour désenclaver certains camps / Achat de matériel et financement de formation de personnel pour la Ngoenga School (école d'enfants handicapés) / Participation à la reconstruction des structures tibétaines affectées par le séisme de mai 2015 au Népal...

### Pour tous ces projets l'AET récolte des dons



27€/mois

permettre à un enfant de poursuivre sa scolarité dans sa culture et sa langue maternelle.

45€/mois

permettre à un étudiant de poursuivre ses études et acquérir une compétence professionnelle.

20€/mois

permettre à une personne âgée de subvenir à ses besoins tout en maintenant ses liens sociaux.

16€/mois

permettre à une école ou crèche de financer les frais d'hébergement et d'alimentation, d'organiser des activités.